

Le 03/06/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Mairie de Colomiers | Temps de lecture : +/- 2 minutes et 45 secondes

Colomiers

installe son Conseil des aîné-e-s et donne la parole aux seniors



COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 3 juin 2025

Colomiers installe son Conseil des aîné-e-s et donne la parole aux seniors

Le 8 avril dernier, le Conseil municipal de Colomiers adoptait son plan d'actions 2025-2027 dédié aux seniors et à l'accompagnement du bien vieillir sur le territoire, en termes de participation citoyenne, d'inclusion ou encore d'accessibilité des services publics. A ce titre, la Ville a notamment acté la création d'une instance de participation citoyenne, le Conseil des aîné-e-s, dont l'installation s'est déroulée ce mardi 3 juin en présence

notamment de Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole, de Philippe Briançon, 1^{er} adjoint en charge des solidarités, et de Thierry Dupuch, conseiller délégué aux seniors. Dans ce cadre, la Ville est également candidate à l'obtention du label « Ville amie des aîné-e-s ».

Colomiers compte **près de 9 000 habitant-e-s de plus de 60 ans qui participent activement à la vie locale**, dans les domaines associatif, culturel, sportif ou éducatif. Afin de promouvoir le bien vivre et le bien vieillir ensemble, la Ville s'engage au quotidien à travers un panel de services et de dispositifs (Guichet Atout seniors, Maisons citoyennes, aide à domicile, ateliers de prévention...) visant à préserver leur autonomie et leur qualité de vie.

Engagée dans la démarche « Ville amie des aîné-e-s » depuis 2018, elle déploie aujourd'hui un plan d'actions renforcé (voir encadré ci-dessous) dans le but d'adopter et de partager de nouvelles pratiques en matière de solidarité envers les personnes âgées. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Conseil des aîné-e-s dont la première réunion s'est tenue ce mardi 3 juin.

« Vous avoir à nos côtés est une chance ! Pouvoir compter sur votre expertise et sur votre vision nous aidera à appréhender au mieux les directions que nous souhaitons prendre en matière de politique seniors, pour penser et construire ensemble la ville de demain. Une ville toujours plus inclusive, adaptée et accueillante, pour que chacune et chacun puisse trouver sa place et s'y épanouir sereinement.

En tant que citoyennes et citoyens, participer à ce Conseil vous offre une nouvelle opportunité de « vivre » pleinement votre ville en partageant vos idées et vos propositions sur des projets d'envergure ou qui impactent directement votre quotidien. Je suis convaincue que cela participe indéniablement à faire de Colomiers cette ville du bien-être, ancrée dans la citoyenneté et la solidarité depuis tant d'années maintenant » a notamment déclaré Karine Traval-Michelet en clôture de la réunion ce mardi 3 juin.

Le Conseil des aîné-e-s a pour ambition d'encourager la participation et l'implication des seniors, de contribuer à l'élaboration des politiques publiques et de promouvoir le bien-vieillir et l'inclusion. Il sera un acteur clé dans la promotion de la bientraitance, de l'inclusion sociale et du vieillissement actif, en encourageant les initiatives favorisant l'autonomie, la solidarité intergénérationnelle et le lien social.

Il **comprend 25 membres âgés de plus de 65 ans** désignés à l'issue d'un appel à volontariat réalisé au mois de février via les associations columérines, le Guichet Atout seniors ou encore les Maisons citoyennes. Désormais officiellement installé, il se réunira par la suite en Assemblée plénière une à deux fois par an et en Commissions thématiques selon les besoins et les projets sur lesquels il sera amené à travailler. Sa prochaine réunion de travail se tiendra le 9 juillet et portera notamment sur la définition de sa charte et de ses modalités de fonctionnement.

Colomiers en route pour le label « Ville amie des aîné-e-s »

Le plan d'actions déployé par la Ville de Colomiers comprend **6 axes prioritaires et 42 actions concrètes en matière d'accessibilité des espaces publics, d'autonomie, d'engagement associatif, de participation citoyenne ou encore de mobilité.** Il a été défini à l'issue d'un temps de concertation impliquant les seniors columérins.

Il a été réalisé en cohérence avec la **démarche « Ville amie des aîné-e-s »**, initiative internationale coordonnée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) visant à promouvoir un environnement inclusif, accessible et adapté aux besoins des personnes âgées.

Candidate à l'obtention du label, la Ville de Colomiers sera auditée dans le courant du mois de juin 2025.

Vous trouverez en pièce jointe :

- **Le livret de présentation du plan d'actions VADA (onglet « téléchargement ») ;**

- ***Une photo de la première réunion du Conseil des aîné-e-s ce mardi 3 juin (Emmanuel Grimault - Ville de Colomiers).***

VOS CONTACTS

Frédéric Neuman

05 61 15 22 98

06 19 45 88 18

frederic.neuman@mairie-colomiers.fr